

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Assemblée publique d'adoption des recommandations
La Certification Propriétaire responsable et le registre des loyers

MONTRÉAL, le 30 août 2022 – [La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation](#) convie la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle les commissaires adopteront des recommandations suite à la consultation sur le projet de certification de propriétaire responsable et la mise en place d'un registre des loyers qui a recueilli plusieurs dizaines de mémoires et d'avis citoyens.

Annoncées en février dernier, ces deux mesures visent à responsabiliser les propriétaires de multilogements afin de favoriser l'accès à des logements sains, sécuritaires et abordables. Le projet prévoit que pour obtenir leur certification, les propriétaires des immeubles locatifs de huit logements ou plus devront inspecter leur bâtiment et leurs logements afin de s'assurer qu'ils sont en bon état, s'engager à faire les travaux nécessaires si ce n'est pas le cas, et dévoiler les montants de leurs loyers.

Date et heure : jeudi 8 septembre 2022 à 19 h 00

Lieu Hôtel de Ville - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La présentation des recommandations sera suivie d'une période de questions et commentaires du public, puis de la part des membres de la Commission.

L'assemblée sera accessible par la webdiffusion en direct à partir de la [page web dédiée](#) des commissions permanentes. La documentation afférente sera également disponible sur cette même page.

-30-

Renseignements :

Service du greffe

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3000

commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)

Commissions permanentes

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation est présidée par Mme Kàila A. Munro, conseillère d'arrondissement, Verdun. M. Benoit Langevin, conseiller de la Ville, Pierrefonds-Roxboro, en assume la vice-présidence pour le volet municipal.

Sont également membres de cette commission : Mme Marie-Claude Baril, conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Mme Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, Lachine, Mme Angela Gentile, conseillère de la Ville, Saint-Léonard, M. Julien Hénault-Ratelle, conseiller de la Ville, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, M. François Limoges, maire d'arrondissement, Rosemont–La Petite-Patrie, Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement, Le Sud-Ouest et Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement, LaSalle.